

France-Paris: Advertising services

OJ S 140/2016 22/07/2016

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Gnis

Postal address: 44 rue du Louvre

Town: Paris

Postal code: 75001

Country: France

Contact person: Service presse

For the attention of: Pauline Grodard

E-mail: pauline.grodard@gnis.fr

Telephone: +33 142337785

Internet address(es):

General address of the contracting entity: www.gnis.fr

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Other: Groupement interprofessionnel

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Conception, réalisation, montage, démontage et animation du plateau TV GNIS

VillageSemence, au salon international de l'agriculture du 25 février au 5.3.2017 au parc des expositions à porte de Versailles à Paris — Hall 2.2.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Parc des expositions à porte de Versailles à Paris — Hall 2.2.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La prestation comprend:

- la conception, l'organisation, l'animation du «Plateau-TV»,
- une mission de collaboration éditoriale,
- la contribution à la promotion de la filière française des semences.

II.1.6. CPV code(s)

79341000 Advertising services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Un lot.

Estimated value excluding VAT: 220 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 20.7.2016 Completion 31.5.2017

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Toute prestation devra faire l'objet en amont d'un devis.

Toute facture devra être conforme au devis.

Échéancier de paiement:

- fin octobre 2016: versement d'un acompte sur présentation d'une facture correspondant à 50 % du montant global du marché,
- décembre 2016: 25 % du montant global du marché,
- fin janvier: solde du montant global du marché.

Sous réserve de la présentation d'une facture justificative des dépenses et d'un état récapitulatif de l'ensemble des prestations effectuées, signées et certifiées par la personne habilitée à engager l'entreprise.

Les factures doivent être adressées au GNIS — service affaires publique et presse —

Madame Delphine Guey — 44 rue du Louvre — 75001 Paris.

Le mode de règlement est par défaut le chèque.

Les demandes de paiement seront établies en un original et 1 copie portant, outre les mentions légales, les indications suivantes:

- nom ou la raison sociale du créancier,
- adresse et numéro de téléphone,
- numéro de SIREN ou de SIRET,
- n° de TVA,
- conditions de règlements,
- montant HT, montant TVA et montant TTC,
- détail facturation.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers (RM) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants (article D. 8222-5-2° du code du travail):

- un extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois,
- une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM,
- un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente,
- un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le titulaire devra présenter à l'appui de sa candidature les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- niveau spécifique minimal exigé: le candidat devra présenter un chiffre d'affaires annuel minimum de 100 KEUR sur l'une des 2 dernières années,
- ce minimum correspond à 2 fois le chiffre d'affaires minimum estimé, susceptible d'être attribué à chaque titulaire.

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- liste des principaux services effectués au cours des 2 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées

par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,

— niveau spécifique minimal exigé: le candidat devra présenter au minimum 5 références sur les 3 dernières années sur les thématiques similaires.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

NOTA: avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 10 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations (tarifs plafonnés). Weighting 10
2. Compétences et expérience des intervenants dédiés à la prestation. Weighting 30
3. Compréhension de la problématique et des enjeux. Weighting 20
4. Organisation et méthodologie. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 13.9.2016 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

23.9.2016 - 12:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les procédures d'urgence:

— le référé précontractuel, articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative. Ce référé peut être introduit jusqu'à la date de signature du marché (conditions définies à l'article 80 du code des marchés publics),

— le référé contractuel, articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative. Ce référé peut être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative.

Les autres recours liés à la passation du contrat:

— le recours de pleine juridiction ouvert à tous les candidats évincés de la conclusion du marché (recours Tropic Travaux). Il doit être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat a fait l'objet de mesures de publicité appropriées,

— le recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative. Ce recours peut être exercé dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la publication de la décision attaquée.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.7.2016